

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le vingt et un octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion du Pôle APROTER, 18 bis allée Gustave Prugnat - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Compétence Obligatoire : SPANC

La Genevraye

Montigny sur Loing

Moret-Loing-et-Orvanne

Nanteau-sur-Lunain

Saint-Mammès

Vernou-la Celle sur Seine

Villecerf

Villemer

Mme PÉRINI – Arrivée à 18h11, déléguée

suppléante de M. OTLINGHAUS Pascal

M. TORRES DA COSTA – délégué suppléant

de M. MOINAUX Bernard

M. POUILLIER Édouard

M. GUIMARD Jean-François

Mme HALLEUR Nelly – déléguée suppléante

de M. GERVAIS Didier

M. PIGNOT Daniel

M. DEYSSON François

M. BEAUFRETON Franck

Compétence Optionnelle : COLLECTE

Montigny sur Loing

Moret-Loing-et-Orvanne

Vernou-la Celle sur Seine

Villecerf

Ville-Saint-Jacques

M. CORBEL Jean-Yves

M. LEBEAU Olivier

M. DESSOGNE Daniel – délégué suppléant

de Mme EMBOULÉ Gerty

M. DEYSSON François

M. DUCHATEAU Francis - délégué suppléant

de M. PERADON Philippe

Compétence Optionnelle : TRAITEMENT

La Genevraye

Montigny sur Loing

Moret-Loing-et-Orvanne

Vernou-la Celle sur Seine

Villecerf

Ville-Saint-Jacques

Mme PÉRINI Marie-Claire – Arrivée à 18h11

M. TORRES DA COSTA Antonio

M. FORTIN François - délégué suppléant

de Mme DUMAS PRIMBAULT Laure

M. DESSOGNE Daniel

M. DEYSSON François

M. DUCHATEAU Francis

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

Compétence Obligatoire : SPANC

Ville-Saint-Jacques

M. RIFAUT Pascal

Compétence Optionnelle : COLLECTE

La Genevraye

Saint-Mammès

M. AUDO Benoît

M. MALBRUNOT Pascal

M. DESSOGNE est désigné Secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 17 juin 2021

Le comité Syndical :

Adoptée par		voix	Unanimité / Majorité
Présents ou représentés		17	
Ne prend pas part au vote		0	
Votants		17	
Abstention		0	
Exprimés		17	
Pour		17	
Contre		0	

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 17 juin 2021.

ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS

Schémas Directeurs d'Assainissement : présentation des conclusions et programmes de travaux

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président, PREND ACTE dudit rapport.

Arrivée de Madame PÉRINI

PFAC dans le cadre de ZAC

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président, PREND ACTE dudit rapport.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président

Le Comité Syndical est informé des décisions prises depuis le dernier Comité :

- ◆ **Décision n° 2021.06.27** du 23 juin 2021 :
Signature avec la Communauté de Communes Moret Seine et Loing de la convention de mise à disposition du Conseiller en Prévention des Risques Professionnels pour exercer des missions ponctuelles afin d'assister et de conseiller l'autorité territoriale dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.
- ◆ **Décision n° 2021.06.28** du 23 juin 2021 :
Signature avec la Communauté de Communes Moret Seine et Loing, de la convention de mutualisation des formations ayant pour objet de définir les modalités de mise en place de formations pour les agents du Syndicat.
- ◆ **Décision n° 2021.07.29** du 1er juillet 2021 :
Signature avec EARL DE LA MOISANDERIE de la convention entre producteurs et utilisateurs pour l'épandage des boues de la STEU de Ville-Saint-Jacques.
- ◆ **Décision n° 2021.08.30** du 18 août 2021 :
Renouvellement avec Voies Navigables de France de la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial autorisant le Syndicat à rejeter en Seine les eaux traitées de la STEU de Vernou-la Celle sur Seine.
- ◆ **Décision n° 2021.09.31** du 27 septembre 2021 :
Signature avec la Communauté de Communes Moret Seine et Loing de la convention ayant pour objet de définir les modalités d'organisation entre les deux collectivités.

Commande publique – procédure de passation et de publicité – adaptation des seuils

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	19	voix	Unanimité / Majorité
Présents ou représentés	19		
Ne prend pas part au vote	0		
Votants	19		
Abstention	0		
Exprimés	19		
Pour	19	voix	
Contre	0	voix	

AUTORISE le Président à appliquer les mesures dérogatoires actuelles et à venir, portant sur les modalités de procédure de passation et de publicité des contrats de la commande publique ainsi que leurs avenants.

FINANCES

Part SIDASS Assainissement Non Collectif – Année 2021

Le Comité Syndical – compétence SPANC, après en avoir délibéré :

Adoptée par	8	voix	Unanimité / Majorité
Présents ou représentés	8		
Ne prend pas part au vote	0		
Votants	8		
Abstention	0		
Exprimés	8		
Pour	8	voix	
Contre	0	voix	

FIXE la valeur de la part syndicale ANC pour l'année 2021.

Fin de la réunion à 18 h 36.

Moret-Loing-et-Orvanne, le 28 octobre 2021



Le Président,

Francis DUCHATEAU

AFFICHAGE LE 29 OCT. 2021.....